



# CERTIFICAT D'EXCELLENCE

Label d'excellence garantissant les valeurs communes  
de qualité, de sécurité et de développement durable  
des entreprises de la filière de l'eau et de l'environnement.

## SECTEURS D'ACTIVITE CONCERNES

Expertises, Conseils, Forages, Canalisations, Traitement d'eaux potables et d'eaux usées urbaines ou industrielles, Assainissement individuel, Affinage de l'eau domestique ou industrielle, Génie civil, Equipements et produits pour traitement d'eaux, Séparateurs de graisse, Récupération des eaux pluviales.

Le Comité Aquaplus, composé de personnalités publiques et privées les plus représentatives de la profession, analyse les dossiers de candidature. Il prend en compte tous les éléments de savoir-faire, d'expériences et de compétences professionnelles. Un dossier complet, des références de qualité et la confirmation de l'engagement à respecter la Charte Aquaplus permettent au Comité de délivrer pour une durée de 3 années le label d'excellence Aquaplus Entreprise.

[www.aquaplus-info.com](http://www.aquaplus-info.com)

## POUR LE COMITE AQUAPLUS

*Le Vice-Président*  
**Daniel MARCOVITCH,**  
*Conseiller de Paris*

*Le Président*  
**Jacques PÉLISSARD,**  
*Président de l'Association  
des Maires de France*

---

**Novembre 2013 – Novembre 2016**

*Activité labellisée AQUAPLUS :*  
**Construction d'ouvrages du génie civil de l'eau et de l'environnement**



**PVE**  
**170, rue du Puynardon**  
**ZI du Pont Saint Philibert**  
**85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE**